

**MOUVEMENT DEPARTEMENTAL RENTREE SCOLAIRE 2017**  
**CALENDRIER DU MOUVEMENT**

**I - PHASE PRINCIPALE**

---

Jeudi 2 mars 2017 – 14h	Groupe de travail de la CAPD du 7 mars 2017
<b>Mardi 7 mars – 9h</b>	<b>C.A.P.D. règlement mouvement, postes spécifiques, départs stage DDEEAS</b>
Du 8 mars jusqu'au 31 mars 2017	Envoi des lettres de candidatures aux postes à exigence particulière de l'annexe 5 à l'IEN-A, s/c de l'IEN, préalable à la saisie des vœux
<b>Jeudi 23 mars 2017 – 14h</b>	<b>C.A.P.D. priorités médicales, liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école de deux classes et plus, disponibilités</b>
Jeudi 16 mars 2017	Publication des postes vacants pour information
Mardi 4 avril 2017 – 9h	Groupe de travail de la CAPD du 6 avril 2017
Lundi 27 mars 2017	Publication officielle de la liste des postes <b><u>Ouverture du serveur SIAM</u></b> pour la saisie des vœux
<b>Jeudi 6 avril 2017 – 14h</b>	<b>C.A.P.D. octroi des temps partiels sur autorisation et allègements de service, départ en stages CAPPEI</b>
Mardi 11 avril 2017 - minuit	<b><u>Fermeture du serveur SIAM</u></b>
A partir du 26 avril 2017	Début des entretiens postes à exigence particulière et à profil de l'annexe 5 et 5bis
Lundi 24 avril 2017	Envoi des accusés réception avec le barème arrêté Fin des entretiens
Vendredi 28 avril 2017 - 12h	Date limite impérative de demande de révision du barème. Au-delà de cette date, aucune contestation ne sera possible.
Mardi 9 mai 2017 – 9h	Groupe de travail postes à exigence particulière et à profil
Jeudi 11 mai 2017 – 9h	Groupe de travail phase principale
<b>Mardi 16 mai 2017 – 9h</b>	<b>C.A.P.D. MOUVEMENT PHASE PRINCIPALE</b> Postes à exigence particulière et à profil Congés de formation
<b>Jeudi 18 mai 2017 au soir</b>	<b>Diffusion des résultats dans I-Prof après la C.A.P.D</b>

**II – PHASE D'AJUSTEMENT**

---

Mercredi 7 juin 2017 au soir	Publication de la liste des postes vacants
Lundi 12 juin 2017 – 17h	Retour des vœux à la DSDEN (DRH.1)
Jeudi 15 juin 2017 – 9 h	1 <sup>er</sup> Groupe de travail pour l'affectation des enseignants
Lundi 19 juin 2017 – 9h	2 <sup>e</sup> groupe de travail
<b>Mardi 20 juin 2017 – 14h</b>	<b>C.A.P.D. PHASE D'AJUSTEMENT</b> Liste d'aptitude d'accès au corps des PE Avancement à la hors-classe Ineat-Exeat Avis sur les demandes de DIF

## Modalités de connexion à l'application Système d'Information et d'Aide aux Mutations « S.I.A.M. »

La saisie des vœux pourra se faire du **27 mars au 11 avril 2017 minuit** (clôture de l'application « S.I.A.M. »).

L'accès à S.I.A.M. peut se faire de tout poste informatique connecté à internet selon les modalités suivantes :

- se connecter sur le site de la Direction des services départementaux de l'Education nationale de la Sarthe et cliquez sur l'icône I-prof.
- s'authentifier en saisissant son « compte utilisateur » (initiale du prénom+nom de famille en minuscules par défaut, sans point, sans espace) et votre « mot de passe » (numéro NUMEN en majuscules, par défaut).
- sélectionner SERVICE, puis SIAM 1<sup>er</sup> DEGRE et enfin MOUVEMENT DEPARTEMENTAL.


☞ Les personnels enseignants qui intègrent le département à la suite du mouvement national des permutations informatisées, suivront les mêmes modalités de participation au mouvement départemental.

Pour se connecter, ils continueront à utiliser l'adresse I-Prof de leur inspection académique d'origine ; ce n'est qu'après avoir sélectionné « mouvement départemental », qu'ils basculeront sur le site de la DSDEN72.

Ils recevront leur accusé de réception dans leur boîte « courrier » I-Prof de la DSDEN72 ; pour en avoir connaissance, ils devront donc se connecter à partir du site DSDEN72.

En cas → de problème de connexion,

→ oubli du mot de passe et/ou compte utilisateur,

☞ compléter le formulaire « mot de passe oublié » sur le site I-Prof en cliquant sur « page d'information » puis sur la ).